



Conditions Générales de Vente

ARTICLE 0 - Les parties

Les présentes conditions générales régissent les rapports contractuels entre D'une part Josie Rivière - Artiste Peintre, réalisation de peintures en vente sur demande ou sur commande. D'autre part l'Acheteur parcourant le site et souhaitant acheter un tableau. Elles sont applicables à tout achat passé par courrier, par mail ou de personne à personne lors d'exposition, que l'acheteur intervienne à titre professionnel ou à titre personnel, dénommé précisément dans l'acte de vente.

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente concernent les ventes effectuées par Josie Rivière. Toute commande de tableaux implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 2 - Commande

Toutes les commandes passées sont payables directement à Josie Rivière à l'aide des moyens de paiement : Virement ou Chèque. Aucun paiement en ligne n'est possible.

L'Acheteur est invité à vérifier les données personnelles (mails et adresse postale) qu'il donne, celles-ci constituant la base de la commande et servant à l'expédition du tableau. Toute erreur d'expédition ou tout retour de marchandise dus à une erreur dans la communication de l'adresse donnera lieu à de nouveaux frais d'expédition à charge de l'Acheteur. L'intégralité du paiement est exigible à la commande. Aucun article ne sera expédié en cas de paiement partiel. Dans une telle hypothèse et à défaut du paiement du solde dans les 5 jours, le paiement partiel sera remboursé et l'article sera remis en vente par Josie Rivière.

En cas de livraison hors du territoire de l'Union européenne, les éventuels droits de douane ou taxes locales sont à acquitter par l'Acheteur, à qui il appartient de s'informer sur leur montant et le mode de paiement.

ARTICLE 3 - Délais de livraison

Josie Rivière s'engage à respecter le délai moyen imposé par La Poste lors de la commande et assurera l'envoi, mais il ne constitue pas un délai de rigueur et Josie Rivière ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas de retard de livraison. Josie Rivière se dégage de toute responsabilité en cas d'inexécution du contrat due à un cas de force majeure (grève, inondation, incendie, etc.).

ARTICLE 4 - Réception du colis

L'Acheteur est tenu de vérifier, en présence du livreur, l'état de l'emballage et du tableau qui y est inclus. Si l'Acheteur a un doute quelconque sur l'état ou le contenu de son colis, il lui appartient de refuser la marchandise en formulant immédiatement au livreur les raisons de son refus.

Toute reprise du bien devra faire l'objet d'un accord entre Josie Rivière et l'Acheteur, qui donnera droit à ce dernier à l'établissement d'un avoir avec remboursement du prix, à l'exclusion de tous autres dommages et intérêts ou indemnités de quelque nature que ce soit. L'éventuel remboursement s'effectuera au choix de Josie Rivière par un virement ou l'envoi d'un chèque bancaire au nom de l'Acheteur.

ARTICLE 5 - Délai de rétractation

Comme pour toute vente à distance, et en vertu de l'article L121-20 du Code de la Consommation, l'Acheteur dispose de 7 jours à compter de la réception de la commande pour se rétracter. Il devra dans ce cas adresser un recommandé avec accusé de réception à Josie Rivière (Josie Rivière - 3 square du clos de Villaine - 91300 Massy) mentionnant la date et le numéro de sa commande.

ARTICLE 6 - Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales ainsi que la relation contractuelle entre l'Acheteur et Josie Rivière sont soumises à la Loi française. En cas de litige, la compétence matérielle et territoriale des juridictions sera déterminée conformément au Code de l'Organisation judiciaire.